

# ARCD : Conférence de presse du 24 février 2012

## « *Factsheet n°2* »

### ***Cannabis et amendes : la banalisation par la petite porte***

- Initiative parlementaire 04.439 « *Révision de la Loi sur les stupéfiants (LStup)* » qui vise à punir la consommation de cannabis par des amendes d'ordres et non plus par des sanctions pénales.
- Une majorité de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national (CSSS-N) souhaite que seuls les consommateurs de cannabis âgés de 18 ans au moins puissent être punis d'une amende d'ordre d'un montant de 100 francs.
- Volonté de la commission de définir la quantité minimale de cannabis dont la détention n'est pas punissable aux termes de la loi sur les stupéfiants soit fixée à 10 grammes dans toute la Suisse.
- Une minorité de la commission, fondamentalement opposée à l'introduction d'un système d'amendes d'ordre, propose de ne pas entrer en matière.
- le 30 novembre 2008, le peuple suisse a rejeté l'initiative visant à dépénaliser la consommation du cannabis par près de 63% des voix
- Le Conseil fédéral reconnaît que certains aspects relevant de la politique en matière de stupéfiants et du droit pénal vont à l'encontre de l'idée de sanctionner la consommation de cannabis au moyen de la procédure d'amende d'ordre.
- Le cannabis est de loin la drogue illicite la plus largement consommée.
- Aux Pays-Bas, le cannabis et ses dérivés ont été légalisés en 1976. Est-ce un hasard si ce pays connaît actuellement l'un des taux de criminalité le plus élevé d'Europe occidentale? D'ailleurs, pour pallier aux problèmes que génèrent les coffee-shops, les autorités ont décidé en 2011 d'en réduire le nombre drastiquement.
- Les pays aux législations les plus sévères d'Europe en matière de cannabis, la Grèce, le Luxembourg, la Suède et la Finlande sont ceux où les taux de consommation sont nettement les plus bas (moins de 10% chez les 15-16 ans).
- L'ARCD se battra contre toute nouvelle tentative de banaliser le cannabis. Ses effets sont dévastateurs aussi bien au plan physique que psychique. Les taux de T.H.C qui prévalent de nos jours représentent un danger important